

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

20^{ème} année - N° 3583 - Vendredi 21 Février 2020 - Prix : 200 Fc

Jusqu'à 150% de flambée des prix à Ndzuanani



Marché de Mutsamudu.

MUNICIPALES

**La mairie de Moroni nie la mise
aux enchères de ses bennes à ordures**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

Prières aux heures officielles Du 21 au 25 Février 2020

Lever du soleil:
06h 08mn
Coucher du soleil:
18h 33mn

Fadjr : 04h 55mn
Dhouhr : 12h 24mn
Ansr : 15h 48mn
Maghrib: 18h 36mn
Incha: 19h 50mn



HOUMED MSAIDIÉ SUR LA CPAD

"Plus tôt l'argent sera là, et mieux cela vaudra pour le pays"

Le Haut conseil de suivi a été mis en place mercredi dernier pour assurer la collecte des fonds qui s'élèvent à près de 4 milliards de dollars annoncés par les partenaires internationaux. En sa qualité de ministre de l'économie et porte-parole du gouvernement, Houmed Msaïdié salue cette volonté du chef de l'État de vouloir « transformer le rêve en réalité ». Dans cette interview accordée à La Gazette des Comores / HZK-Press, il estime que pour atteindre les objectifs, tout doit se faire vite et bien.

Question : Le Haut conseil de suivi de la Conférence des partenaires au développement (CPAD) des Comores a été mis en place. Quelle mission lui-a-t-on assignée ?

Houmed Msaïdié : Il y a eu avant cette conférence de Paris, d'autres conférences des partenaires pour le développement des Comores mais la population n'a pas vu les résultats escomptés. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de traces mais les objectifs ne sont pas atteints. Que ce soient les 400 millions de dollars de Maurice ou les 600 millions de Doha, le pays n'a pas su tirer ne serait-ce que les 10% de ces fonds. Cette fois-ci, la barre a été placée très haute puisque l'on en a recueilli plus de 4 milliards de dollars et maintenant il faut mobiliser cet argent. Et pour cela, le Président a jugé nécessaire de mettre en place un Comité de suivi baptisé « Haut conseil de suivi » pour justement mobiliser cet argent. L'autre aspect, c'est que dans la mobilisation de cet argent à Paris, on a présenté des projets bancables repartis en projets phares, structurants et sectoriels. Bien évi-

demment, ceux qui se sont engagés, parce qu'il y en a beaucoup qui ont fait des annonces par rapport à ces projets bancables, vont essayer de voir ce qui a été fait comme projet et si cela s'adapte avec les études faites. Les bailleurs qui se sont engagés vont faire des études pour confirmer les nôtres pour les adapter par rapport à leurs besoins. Donc la mission principale, c'est de mobiliser l'argent annoncé à Paris destiné à des projets bien définis.

Question : Le Président s'est dit membre de fait du Haut conseil de suivi. Qu'est-ce que cela signifie ?

HM : Il est le Président du Conseil de suivi qui est l'organe supérieur qui comprend trois membres du gouvernement dont le ministre de l'Economie, celui des Finances et celui des Affaires étrangères. Mais aussi le secrétaire général du gouvernement, un membre de son cabinet, trois membres représentants chaque gouverneur, un représentant de l'UCCIA, un représentant de l'Union des chambres de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage et un représentant des partenaires au développement. Voilà la composition du Haut conseil qui a le rôle d'un conseil d'administration par rapport à ce que la mission qui est de mobiliser l'argent et de l'orienter dans l'exécution des projets déjà retenus.

Question : Pour la collecte de ces fonds, quelle échéance pour le Haut conseil ?

HM : Nous avons présenté des projets à Paris, des investisseurs publics et privés se sont prononcés pour nous accompagner afin de les mettre en œuvre dans un esprit gagnant-gagnant. Maintenant, cette

structure n'est pas appelée à durer, non. Elle est là pour répondre à l'attente des uns et des autres, d'abord le Chef de l'Etat puis toute la population. Il y a le gouvernement qui a ses missions régaliennes mais ce Haut conseil a le rôle de ramener l'argent annoncé depuis Paris. Donc, plus tôt l'argent sera là, les gens verront que cette conférence avait tout son sens, et mieux cela vaut pour le pays. Et bien sûr, les choses rentrent dans le cadre normal qui est des ministères qui continuent à gérer ce que les partenaires publics ou privés ont mis par rapport aux projets identifiés. Effectivement, le Président l'a dit lui-même que c'est une structure pérenne qui doit mobiliser l'argent et faire en sorte que les projets démarrent. Et dès qu'un projet démarre, la structure va s'intéresser à d'autres projets.

Question : Plusieurs délégations ont sillonné le pays ces derniers jours dans le cadre de la coopération diplomatique et économique entrant dans les conséquences de la CPAD. Dans la collecte des fonds, est-ce que ces investisseurs seront une priorité pour le Conseil ?

HM : Oui ! Prenons le cas du Maroc, il a participé activement à la conférence des partenaires à Paris. Il a fait beaucoup d'annonces, entre autres les 3000 bourses sur 10 ans et vous avez vu une très forte délégation multisectorielle de l'administration marocaine sur Moroni. Lors de ce rendez-vous de Paris, les secteurs identifiés par le Maroc étaient des projets sectoriels. On s'attend à ce qu'il intervienne. Très bientôt le secteur privé marocain va arriver sur place et là, on sait que son intérêt va au-delà de ce qui relève de



Houmed Msaïdié ministre de l'économie

l'administration parce qu'on a des infrastructures stratégiques à refaire. Donc la présence du secteur privé va nous pousser à discuter autour des projets structurants et phares. A cette occasion, on a parlé de l'énergie notamment d'un projet solaire de 3 mégawatts. La délégation du groupe Sipomad et Thomson Broad-Cast du milliardaire Ylias Akbaraly, elle, s'intéresse au secteur bancaire plus particulièrement le BIC dont BNP Paribas veut céder ses parts avec une vision de soutenir l'économie comorienne avec tout ce qui est activité industrielle. Il y a aussi la numérisation de la télévision et le trading qui sont aussi dans son domaine. Le passage de la compagnie Airbus nous a permis d'élargir nos discussions avec ce géant européen notamment pour la mise en place de la compagnie aérienne nationale. Maintenant, tous ceux qui viennent dans le cadre de la conférence de Paris iront voir ce Haut conseil pour la concrétisation de tout ce qu'on a discuté.

Question : Est-ce que la pré-

sence d'Airbus annonce la mise en place effective de la compagnie nationale ?

HM : La mise en place d'une compagnie n'est pas une mince affaire de 24 heures même si les études ont été faites. Il y aura d'autres étapes à franchir et puis en même temps, il va falloir aller autour d'une table ronde par ce qu'il faut réunir beaucoup de gens pour qu'on puisse voir l'argent à mettre pour que cette compagnie puisse fonctionner.

Question : Qu'en est-il ressorti des discussions avec la délégation marocaine ?

H.M : Il y a eu la validation de 27 accords touchant plusieurs domaines de la vie publique des Comores qui vont être formalisés incessamment au Maroc. C'est un succès. En tout cas, cela montre que la qualité des relations entre le Royaume du Maroc et les Comores sont au beau fixe et là, c'est un nouveau palier que nous franchissons.

Propos recueillis par A.O Yazid

MUSÉE DE LA BANQUE CENTRALE DES COMORES

Des enseignants débattent sur son orientation pédagogique

Le mercredi 19 février 2020 s'est tenu dans les locaux de la Banque Centrale des Comores (BCC) un atelier pédagogique sur le thème de l'orientation pédagogique du Musée de la Monnaie dont la BCC vient de créer en son sein. Plusieurs enseignants du primaire au supérieur ont été conviés.

Ouvert par le Dr Youssouna Imani, Gouverneur de la BCC, l'atelier a été animé par le Professeur Moussa Said et le Dr Ibouroi Ali Tabibou, deux historiens de l'Université des Comores et modéré par Mme Ilhame Ahamada Damas, responsable du Musée. Dans son allocution, le gouverneur a eu à exprimer, ses remerciements et sa profonde gratitude à l'ensemble du corps professoral qui a bien voulu faire le déplacement. Il

a surtout insisté sur « la motivation que la Banque Centrale des Comores a, en prenant l'initiative de créer le Musée de la Monnaie, inauguré le 19 décembre 2017 ». Le Musée de la monnaie de la Banque Centrale des Comores se donne en effet, pour mission fondamentale d'informer et d'instruire le public. Il permet d'entretenir la mémoire comorienne en général et celle de la Numismatique pour un but noble qui est celui de transmettre l'histoire du pays aux générations futures. La Numismatique, étant la science qui étudie les monnaies et les médailles, fournit donc d'inépuisables informations sur le monde.

Toutes les banques centrales du monde possèdent un musée retraçant l'histoire de leur monnaie. C'est pour se mettre au même diapason que la BCC a créé ce Musée dans ses nouveaux locaux.

L'ambition fondamentale est de valoriser le passé en comblant de manière appropriée et spécialisée un vide trop longtemps ignoré. Après l'allocation d'ouverture, le Professeur Moussa Said et le Dr Ibouroi Ali Tabibou, les deux panelistes ont présenté les différentes périodes de l'histoire des Comores et les modes des échanges économiques de ces différentes époques, appuyés dans leurs arguments par Mr Ali Mohamed Gou, archéologue, chef de département d'histoire à l'Université des Comores.

Les échanges qui ont suivi ont tournés autour des méthodes pédagogiques à utiliser pour instruire les jeunes scolaires sur l'histoire et l'éducation civique. La plupart des enseignants présents ont exprimé leur détresse sur l'absence de manuels officiels sur l'histoire des Comores qui pourraient aider à

mieux développer la conscience nationale mais également à préserver les édifices et autres vestiges historiques qui sont dans les différentes localités.

Le rendez-vous de la BCC avec le corps professoral a contribué à mieux cerner le rôle de ce musée dans cette quête vers une meilleure connaissance de l'histoire des Comores et de sa région. Des propositions ont été formulées pour développer des visites guidées du musée et un meilleur accueil des jeunes qui souhaiteraient apprendre l'histoire de la monnaie aux Comores.

L'atelier a été un excellent cadre d'échanges sur les questions lancinantes liées l'histoire des Comores mais aussi l'occasion pour faire du musée un véritable lieu d'ouverture et de transmission de connaissance sur l'histoire monétaire des

Comores. La BCC a exprimé sa disponibilité à recevoir dès que possible les visites des écoles mais sous conditions d'en informer les responsables du musée quelques jours en avance.

L'initiative de la BCC de créer ce musée thématique est louable, elle devrait inciter nos autorités à tous les niveaux à s'investir dans la culture et la jeunesse, et surtout à procéder à la création d'autres musées (musée de l'indépendance, musée de l'histoire naturelle des Comores, Maison du volcan, musée du grand mariage...). Ces structures pourraient booster le développement touristique du pays mais également contribuer au développement national.

Mmagaza

Flambée des prix jusqu'à 150% à Ndzuanani

Avant de pénétrer dans les marchés de l'île d'Anjouan, il faut se saigner aux quatre veines pour pouvoir ressortir avec une pitance du jour suffisante. Les produits agricoles notamment connaissent une hausse vertigineuse des prix jusqu'à 150% dans certains endroits.

Les prix des produits agricoles locaux ne cessent de grimper au jour le jour dans

l'île d'Anjouan. Avec un billet de 5000 fc, ressortir avec le petit sac en plastique de 25fc rempli, est onirique tant les produits sont chers, et difficile pour le citoyen lambda d'y faire face. Rencontrée au marché lors d'une petite enquête de proximité, Hadjira Alfeine dit ne pas comprendre pourquoi les marchés de l'île sont devenus aussi inaccessibles. En attendant d'avoir réponse à sa question, la cliente affirme qu'il est préférable de faire ses

courses dans les grandes surfaces que dans les marchés populaires. Un paradoxe mais vrai, peut-être.

A Mutsamudu, la capitale de l'île, la situation est hors contrôle. Selon certains témoignages obtenus par La Gazette des Comores, ce sont les vendeuses et vendeurs les responsables de cette flambée des prix. « On ne peut pas comprendre comment un produit qui n'est soumis à aucune taxe puisse coûter aussi cher », contestent ces

citoyens. En effet, selon toujours les témoignages, le kilo de carotte qui se négociait jadis entre 400 et 600 fc, se vend aujourd'hui à 1250 fc si ce n'est plus.

Toujours est-il que l'agriculteur, lui, las d'être accusé, trouve des arguments bien taillés pour tenter de se disculper. Un d'eux n'hésite pas à pointer de doigt les voleurs qui sévissent dans les champs. Un phénomène selon le dénommé Toiyibina Houmadi lui qui « contri-

bue beaucoup » à cette hausse des prix dans nos marchés.

Un vieux de la place fait entendre un autre son de cloche puisqu'il estime que cette situation est due aux taux d'endettements des citoyens envers les banques. Les terrains engagés comme garantie à la banque ne favoriseraient pas l'agriculture. Rien qu'à Anjouan, plus de 100 terrains seraient concernés.

Nabil Jaffar

MUNICIPALES

La mairie de Moroni nie la mise aux enchères de ses bennes à ordures

Avec des documents à l'appui, la mairie de Moroni veut lever les doutes qui pèsent sur la mise aux enchères des camions de ramassage des ordures par la Douane. L'équipe en place accuse un « candidat tête de liste » (sans plus de précisions) d'être aux manœuvres de cette affaire qui porte une mauvaise publicité à quelques jours du scrutin pour les municipales.

La mairie de Moroni est enfin sortie de son silence sur l'affaire des trois camions à ordures retenus à la Douane. Hier jeudi dans une conférence de presse, l'équipe dirigeante, avec des documents à l'appui, tentent de rassurer que les trois camions à ordures actuellement à la Douane ne sont pas mis aux enchères. Le 1er adjoint au maire, Cheikh Ali Bakari Kassim, est entré lui-même en contact avec la société Madjouane SARL pour l'achat de ces trois camions poubelles de marque Mercedes pour un montant de 31,7 millions de francs. Une avance de 25 millions a été débloquée le 12 septembre 2018 par chèque, tandis



La liste Moroni Emergent défend l'équipe sortante de la mairie de Moroni.

que les 6,7 millions restants, la mairie s'est engagée à les payer une fois le matériel livré.

« On dit par ci et par là que des camions de la mairie sont mis aux enchères. Et je peux vous affirmer que c'est faux. Les procédures nor-

males sont toutes faites. Mais aujourd'hui, on fait face à un problème avec un transitaire qui nous demande de payer 57 000 Euros soit 28 millions de FC pour le transport. Et pourtant, les 31,7 millions devaient tout couvrir », explique

Abdallah Mohamed Kassim, conseiller municipal de la Mairie de Moroni.

Dans une attestation de prise en charge signée par le directeur de cabinet du ministère des finances, il est montré que le gouvernement

comorien a assumé les frais relatifs à l'embarcation des camions bennes destinés à la voirie de la Mairie de Moroni. « A la date d'aujourd'hui, le montant qui était resté a été payé et on devrait avoir nos camions mais on fait face à ce transitaire qui exige qu'on paie 57 000 euros pour le transport », dit-il, avant d'insister : « nous, nous n'allons pas payer des frais de transport qu'on a déjà payés ! ». Au moment où nous mettions sous presse, les camions se trouvent toujours à la douane de Moroni.

Visiblement très affecté par cette affaire qui a défrayé les chroniques ces derniers jours, la mairie accuse sans le nommer un candidat tête de liste des élections communales d'être derrière cette affaire.

Dans nos colonnes du 13 février dernier, l'ancien ministre Mohamed Abbas El-had, conseiller municipal dans la liste « Moroni pour tous », avait affirmé que ces camions sont bel et bien mis aux enchères, avec des numéros de lot attribués. Il en a profité pour tirer à boulets rouges sur l'équipe en place.

Andjouza Abouheir

SANTÉ

Un lot d'une valeur de 60 millions KMF remis par l'OMS

L'OMS (organisation mondiale de la santé) a remis jeudi 20 février au ministère de la santé un lot d'équipements d'une valeur de 60 millions de nos francs pour la prévention de la santé à la population. Par cette même occasion, les deux parties ont procédé à la signature du programme de budgétisation de 2020-2021 d'une valeur de 1 million 459 mille 027 dollars.

L'organisation mondiale de la santé a remis hier jeudi un lot d'équipements au ministère de la santé d'une valeur estimée à 60 millions de francs comoriens. Ce lot entre dans la politique d'appui aux efforts en cours dans les structures de santé pour la lutte contre les épidémies tropicales négligées, les maladies transmissibles et

non transmissibles. Ces matériels sont composés de trois différents

kits médicaux constitués de matériels et consommables de laboratoi-

re qui serviront à la surveillance des épidémies parmi lesquelles le coronavirus et le choléra ainsi que pour la lutte contre la malnutrition.

L'on compte également des ordinateurs portables et fixes avec leurs accessoires informatiques, des flottes téléphoniques, des imprimantes, armoires et meuble pour renforcer les moyens logistiques des différents districts sanitaires dans les trois îles afin d'apporter plus de confort aux conditions de travail et de renforcer l'arrivage et collecte des données. Pour le représentant intérimaire de l'OMS aux Comores, Abdoulaye Diarra, son organisme va mobiliser « l'ensemble des partenaires autour des documents stratégiques élaborés pour pouvoir mobiliser des ressources pour lutter contre » ces épidémies.

Mesurant l'importance de ce don

qui apportera une bouffée d'oxygène aux différentes structures sanitaires, la ministre de la santé Loub Yacouti exhorte ses collaborateurs à travers la direction des structures sanitaires publiques et privées d'être « intransigeants sur l'utilisation de ce don » et recommande une répartition équitable pour que chaque entité puisse tirer profit de ces matériels.

Pour la même occasion, les deux parties ont procédé à la signature du programme budget de 2020-2021 d'une valeur de 1.459.027 dollars américains. Une enveloppe de 161 millions 150 mille 890 francs comoriens (montant global de l'OMS) a servi entre 2019 et 2020 dans le renforcement de la surveillance et des alertes précoces.

Andjouza Abouheir



Remise d'un lot de matériel de l'OMS au ministère de la santé.

L'organisation des élections municipales est-elle nécessaire ?

La décentralisation de l'Etat est un processus né aux Comores, dans son principe, en même temps que l'Etat indépendant. Les cinq constitutions que les Comores ont connues depuis 1975 l'ont adopté comme mode d'organisation territoriale. La décentralisation est donc un principe général de droit public qui a toujours eu une consécration constitutionnelle malgré une évolution lente.

Sous la Première République (1975-1978), les Comores ont connu la première expérience de pouvoir local avec les 54 mudiriyas.

La Deuxième République (1978-1990), l'échelon insulaire est préféré au détriment de l'échelon territorial décentralisé. Cette quasi-absence de collectivité territoriale décentralisée va perdurer jusqu'en 1997, date à laquelle éclatent les mouvements sécessionnistes anjouanais et mohéliens.

En 1998, Anjouan sécessionniste se dote d'institutions communales et organise les premières élections communales en 2000. Avec la réconciliation en 2001, l'expérience communale anjouanaise se poursuit et s'exporte dans les autres îles. Les collectivités décentralisées deviennent une compétence des îles autonomes. A partir de cette date, Ngazidja a mis en place des communes pilotes.

Et il faut attendre dix ans (2011) pour que le pays se dote d'une législation nationale en matière de gouvernance territoriale : promulgation de trois Lois :

- (i) la loi portant Décentralisation en Union des Comores

- (ii) la loi portant Organisation Territoriale de l'Union des Comores
- (iii) la loi portant Scrutin communal.

En 2012, et suites aux recommandations des troisièmes assises nationales organisées sur la décentralisation avec l'appui de l'Union Européenne, les délégations spéciales ont vu le jour à Ngazidja et un certain nombre d'équipements bureaucratiques ont été distribués à cet effet par le Gouvernorat. Cela constitue la deuxième expérience pour Ngazidja en attendant l'organisation des élections municipales.

La mise en place de ces délégations spéciales à Ngazidja comme à Mohéli fait partie des recommandations des assises. Cela a permis non seulement de répondre à la réalité organisationnelle de l'administration comorienne mais aussi de rassurer les partenaires du respect du processus électoral.

Ces trois lois citées en haut constituent aujourd'hui le socle de la Décentralisation. Il faudra donc attendre l'année 2015 pour que l'Union des Comores organise les premières élections communales nationales de son histoire.

Depuis, des programmes et des actions sont menés en faveur des communes :

- Election des maires et installation des conseils communaux
- Mobilisation des financements pour la construction des hôtels des villes (28 à Ngazidja, 6 à Mohéli et 20 à Anjouan).

Pour Ngazidja, le financement de 25 communes était acquis et répartis comme suit :

- Gouvernorat de Ngazidja s'est

engagé à construire 8 sur ses Fonds propres dont deux sont finis (Itsahidi et Ishari) et, les six autres sont en construction.

- Oman et Japon ont pris en charge respectivement la construction de 7 et 8 hôtels de villes dont les appels d'offres étaient lancés. Pour rappel deux hôtels de villes sous financement japonais sont presque finis et les autres en chantier

Lors du congrès des maires organisé à Anjouan, le président de la République a acté une subvention exceptionnelle de 295 millions de francs comoriens pour l'installation des Communes.

Dans le cadre de renforcement des capacités du personnel communal et des élus à travers la coopération décentralisée, des formations multidisciplinaires sont organisées avec l'appui des partenaires (ENA d'Abidjan, la Réunion, Seine Saint Denis, Communauté Urbaine de Dunkerque, Région PACA, Karthoum et le SCAC (Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France). En outre avec l'appui de l'UE, des profil-post sont définis ainsi que les manuelles des procédures.

Le gouvernorat en commun accord avec les communes, a procédé à la désignation des secrétaires Généraux. Dans la même lancée, la Diaspora comorienne de France a pris conscience de la nécessité de l'organisation territoriale décentralisée en accompagnant certaines communes dans des secteurs socioéconomiques.

Au terme de mon mandant, mon successeur, a suivi le processus en



transférant les compétences propres des communes parmi lesquelles :

- L'assiette fiscale et l'action sociale.

- Le redéploiement des agents au niveau des communes en attendant la mise en place de la fonction publique territoriale prévue par les textes en vigueur.

Un dispositif de coordination, de suivi et d'évaluation est en chantier avec l'expérimentation de l'intercommunalité de quatre communes de la région de Mitsamiouli.

Des efforts de la part du gouvernorat de Ngazidja et de l'ANMC (Association Nationale des Maires des Comores) ont été fournis pour inscrire une ligne budgétaire dans le budget de 2017 de l'Union comme subvention des Communes.

Au titre de Mohéli et d'Anjouan :

- Une agence d'appui – conseil aux Communes à Anjouan a été instituée

- Et Mohéli, situation similaire à

celle de Ngazidja

Certes, le processus est long et complexe, mais les acquis sur la décentralisation sont perceptibles. Mais malgré ces efforts consentis par les gouvernements précédents pour asseoir les bases d'une démocratie participative, les autorités actuelles ont mis fin délibérément aux institutions décentralisées gage d'une administration territoriale forte. La gouvernance locale est mise en cause.

Quel type de pays émergent, parle-t-on si :

- Le développement à la base n'est pas assuré ;

- Les communes sont dépourvues d'outils de développement

- Les communautés ne décident ni leur destinée ni leurs gouvernants Pour ne citer que cela...

Mouigni Baraka Said Soilihi,
Ancien gouverneur de Ngazidja,
Président du CNT

La décentralisation aux Comores vue par une franco-comorienne



L'année 2020 pour moi, est effectivement une année d'élections municipales pour mes 2 pays. Si en France, nous aurons deux tours, les 15 et 22 mars, aux Comores, les élections auront un seul tour, le 23 février prochain. Je suis attentivement ce qui se passe dans ma Ville, Auxerre, où je suis impliquée depuis 20 ans dans l'engagement associatif. Mais, je ne néglige pas ce qui se passe aux Comores, où je découvre pour la 1ère fois, l'organisation d'élections municipales au niveau du territoire national.

Ancienne Secrétaire de Mairie en milieu rural en France, j'ai quitté les Comores, en 1992, où on ne parlait pas encore de Mairie. Après des enquêtes aux Comores, auprès des élus qui ont administré ce qu'on appelait les "Mairies Pilotes", j'ai du mal à comprendre le fonctionnement d'une "Commune" avec 5 villages

par exemple, ou plus. Est-ce qu'au lieu de "Commune", on n'est pas arrivé directement à "Communauté de Communes", donc à une "intercommunalité" ?

Et comme j'avais du mal à saisir tout cela, je me suis procuré "Le Guide Pratique de la Décentralisation en Union des Comores". Je suis persuadée que le service chargé de la Décentralisation aux Comores, a diffusé ce document afin d'expliquer les nouveautés, en Union des Comores, à partir du 24 février 2020. Je ne m'attarde pas sur ce qu'est un Maire, un Conseil Municipal, le Fonctionnement d'une Mairie, etc. Je suppose, que la population appelée aux urnes, sait pour qui et pourquoi, elle va voter...

Ce guide devrait être mis à jour, au niveau des institutions de l'Union des Comores. Ensuite, sur l'organisation de la commune, le budget communal, exécu-

tion du budget et contrôle du budget communal, je m'y retrouve sans difficultés, heureusement. En revanche, j'espère que la population a été sensibilisée sur l'établissement d'impôts locaux (taxes sur les fonciers bâtis, taxes sur les fonciers non bâtis, taxes d'habitation et taxes professionnelles).

Quant à moi, en tant que militante associative, je pense que si les activités associatives et sportives deviennent imposables comme je l'ai lu ("recettes et contributions diverses" p.48), ce sera la fin des associations qui n'ont jamais compté sur des subventions pour exister ! Bon courage aux Services Fiscaux en Union des Comores et bonne chance aux futur.e.s élu.e.s des Comores et de France.

Oissila Abdullah-Bosvy,
ancienne secrétaire de mairie en milieu rural en France

FOOTBALL

Pour le staff technique, la qualification est un projet à court terme

En court séjour aux Comores, dans le cadre de la Can, l'entraîneur national, Amir Abdou et, le manager général El-Hadad Himidi ont organisé une conférence de presse à Moroni le jeudi 20 février 2020. « La double échéance des Coelacanthes contre les Harambee Stars de Kenya a été avancée. Nous sommes ici donc pour un état de lieu. Trois éléments du championnat national figurent dans la liste de la présélection de 35 autres retenus », révèle Amir Abdou.

Nous sommes en un mois de la double confrontation face aux Harambee de Kenya, dans le cadre de la Coupe d'Afrique des Nations. Les échéances ont été avancées : à Nairobi le 25 mars prochain, et au complexe sports de Maluzini, 5 jours après. Préoccupés par ces rencontres historiques, l'entraîneur national, Amir Abdou et, le manager général El-Hadad Himidi ont organisé une conférence de presse à Moroni le jeudi 20 février 2020. « Vous savez, le calendrier de la Coupe d'Afrique des Nations (Can) a été revue. Les deux matches contre le Kenya sont importants. Ils auront lieu en mars prochain. Nous sommes ici pour anticiper à ces énormes tournants. Le contexte est fondamental », informe le coach

national.

La liste de la présélection, constituée par 35 éléments, a été évoquée. "L'environnement est particulier. L'état d'esprit des joueurs est stable. Pour affronter ces deux rencontres déterminantes, nous allons nous appuyer sur l'ossature qui fait actuellement ses preuves. Il aura certainement des éléments de renfort, entre autre, trois du championnat national. Tout le monde est . C'est un signe de bon augure », rapporte le patron des Coelacanthes.

Les Harambee Stars de Kenya ne sont pas des inconnues pour le staff technique national. Cette équipe a potentiellement évolué. Elle a réalisé un double nul, face au Togo et à l'Égypte. Mais, théoriquement, elle n'est pas impressionnante. Mais, notre pays n'a pas les mêmes moyens que certains adversaires, en termes d'expériences, de budgétisation des plans d'action, etc. « Nous connaissons les Harambee Stars pour les avoir affrontés à Rabat (Maroc) et aussi chez eux, à Nairobi. Notre état d'esprit est bien aiguisé. Nous sommes des guerriers. La qualification est une préoccupation principale. On s'y attèle », confirment les conférenciers.

La situation de certains éléments discrets des Coelacanthes suscite l'interrogation de la communauté footballistique. « Écoutez, le



Amir Abdou coach des coelacanthes.

transfert de Selemane a été validé. Actuellement, il enchaîne les matches dans son équipe. Il est bon moralement et techniquement. Hakim Abdallah a été formé à Brest. Il a joué en Espagne. Il a rejoint la France. Oui, il a choisi les Barea de Madagascar. C'est certainement, un choix opté avec ses proches. Pour Ben Boina, soyez calmes. Il a été retenu. Il est potentiellement sélectionnable. Enfin, Rafidine est âgé de 25 ans. C'est un

bon joueur, un élément moteur. Il nous a beaucoup apporté. Il est potentiel . Rafidine est âgé de 25 ans. C'est un bon joueur, un élément moteur. Il est potentiel », apaise Amir Abdou. Et, il en profite pour porter une clarification sur sa situation administrative avec les Coelacanthes et son rapport avec le nouveau Directeur technique national (Dtn) : « On est en bon contact avec le Comité de Normalisation (Cn). Nous travaillons en étroite

collaboration. Le coté organisationnel est au bon point. Mon contrat est en cours de finalisation. La double confrontation est primordiale. La qualification des Coelacanthes à une phase nationale est un projet à courts termes. Je n'ai pas encore rencontré le Dtn. Il a été nommé par la Cn », encourage le staff.

Bm Gondet

CHAMPIONNAT (D1), PHASE RÉGIONALE

Doucement mais sûrement, Us Selea s'éloigne de la zone rouge

En match de retard, comptant pour la 15e journée du championnat de Ngazidja, joué au stade Tralekuni de Vouvouni, la formation de Fc Hantsindzi, condamnée à recevoir ses matches à domicile à l'extérieur, a été tenu en échec par Us Selea (1-1). Ce score de parité constitue une bouffée d'oxygène pour Union Sportive de Selea, qui occupait une position flottante et inquiétante à la périphérie de la zone de relégation.

Fc Hantsindzi, et Us Selea ont manifesté une endurance bien dosée. Mais, techniquement et tactiquement, une carence a engourdi leur jeu respectif. Les deux axes centraux ont commis des irrégularités dans les interceptions. Chacun fête à sa manière l'égalité. Fc Hantsindzi grimpe à la 5e place, et peut s'enorgueillir de rafraichir ses ambitions pour le titre régional. Us Selea s'éloigne de la zone de relégation doucement mais sûrement. Les pionniers de ces deux réalisations apaisantes pour l'un et pour l'autre, sont Fayade Ben Abdou Said (35e, 1-0) pour Fc

Hantsindzi, et Abderemani Abdou pour l'égalisation (50e, 1-1). Ce face-à-face très attendu par les supporters respectifs rentre dans le cadre de la 15e journée du championnat de Ngazidja.

Bm Gondet

Résultats (15e journée, D1)

Fc Hantsindzi # Us Selea : 1-1
Bonbon Djema # Volcan : 2-0
Fc Male # Elan Club : 0-0
Jacm # Super Sonic : 3-2
Enfants des Com # Apaches : 2-0
Ngaya # Twamaya : 2-1

Classement général, provisoire

Bonbon Djema (39 points, +25)
Volcan Club (28, +3)
Jacm (28, +6)
Fc Male (23, +2)
Fc Hantsindzi (23, +8)
Ngaya Club (22, +2)
Twamaya Club (22, +0)
Enfants des Com (21, +0)
Us Selea (16, -10)
Elan Club (16, -4)
Super Sonic (9, -18)
Apaches (8, -14)

Calendrier (16e journée, D1)

Samedi 22 février 2020, vers

15h 00

A Nyambeni : Super Sonic # Bonbon Djema

A Motoni : Volcan # Fc Male

A Vouvouni : Us Selea # Ngaya Club

A Mitsamiouli : Apaches # Frc Hantsindzi

A Mitsoudje : Elan # Enfants des Comores

A Mvouni ! Twamaya # Jacm

ENVIRONNEMENT

Paris octroie 10 millions d'euros dédiés aux écosystèmes côtiers et marins de l'Océan indien

Dans le cadre du renforcement de la gouvernance des écosystèmes côtiers et marins de l'Océan Indien, la France, décidée à appuyer 4 pays membres de la sous-région, octroie une enveloppe de 10 millions d'euros à la Commission de l'océan indien (COI).

Renforcer la gouvernance régionale, nationale et locale des écosystèmes côtiers et marins de l'Océan Indien, mettre en œuvre des chantiers innovants, variés et répliquables de restauration et d'exploitation durable d'écosystèmes côtiers et marins en s'appuyant sur des groupes de travail scientifique, sont les objectifs du projet de résilience des écosystèmes côtiers financé par la France à travers l'Agence française de développement (AFD) et le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM).

L'annonce a été faite ce jeudi 20 février à la résidence de l'ambassadeur de France auprès de la République de Maurice, lors de la signature d'une convention de financement en subvention à hauteur de 10 millions d'euros dont 8,5 millions de l'AFD et 1,5 millions du FFEM entre le ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, le secrétaire général de la COI, Hamada Madi et le directeur de l'AFD pour Maurice et les Seychelles André Pouillès-Duplaix.

Jugeant important de protéger les écosystèmes côtiers qui « fournissent des services écosystémiques essentiels pour les populations des États membres », le bureau environnemental de la commission se doit de déployer les efforts pour protéger ces secteurs souvent mis à mal par une gestion peu durable du milieu et par des effets du changement climatique aggravant l'éro-

sion.

Sur les cinq États membres de la COI, quatre pays, à savoir les Comores, Madagascar, Maurice et les Seychelles, seront appuyés pour renforcer la résilience de leurs zones côtières, « en alliant adaptation aux effets négatifs du changement climatique et protection de la biodiversité, conformément aux recommandations des derniers rapports du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) et de la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) ».

Au cours de ce projet qui sera mené sur les quatre pays membres, des écosystèmes seront restaurés et des filières durables génératrices de revenus seront développées sur les sites pilotes retenus et cela via un appel à projets.

A.O Yazid

A PARAÎTRE PROCHAINEMENT

« *La vie et l'œuvre de Said Mohamed Ben Cheikh Maarouf (1852-1904)* »

A l'occasion de la célébration du 116ème anniversaire de la disparition de Said Mohamed Bin Cheikh Al-Maarouf, ce samedi 22 février, un vieux recueil intitulé « La vie et l'œuvre de Said Mohamed Ben Cheikh Maarouf (1852-1904) » rédigé selon son panégyrique en rabe par Said Kaabi (Cadi à Anjouan) et ayant fait l'objet d'essai de traduction par Paul Guy (Magistrat français aux Comores) et Abdourahamane Ben Chei Amir (Cadi à Mayotte) sera réédité et publié grâce au travail de M. Ali Ben Ali Hamadi, encadreur pédagogique à Moroni, qui a saisi l'œuvre dans son intégralité.

La Gazette des Comores
Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Mariama Hassane
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

MOHÉLI
 PLUS VRAIE QUE NATURE



— NOS VOLS —
 3/sem. depuis
 MORONI
 2/sem. depuis
 MAYOTTE

 **AB Aviation**

www.flyabaviation.com